



NOUVELLE PROCEDURE POUR LES PRÊTS DE TATAMIS

A compter du 1^{er} Septembre 2015, les demandes de prêts de tatamis se feront auprès de la ligue ou du CTF.

Il devient obligatoire de remplir le formulaire de demande ci-après. Celui-ci vous sera renvoyé avec l'accord ou non de la ligue.

Les tapis de la ligue sont entreposés au :

**GYMNASSE ST EXUPERY
9 rue de Lorraine
94 700 Maisons-Alfort
Tél : 01.43.96.77.85**

La ligue peut prêter au maximum : 140 tapis verts, 40 rouges et 80 bleus.

Le prêt est gratuit. Un chèque de caution de **1 000 euros** sera demandé pour valider votre demande.

Il n'y a pas de caution pour les compétitions de la ligue.

Les tapis sont sur palettes. Merci de retourner les tapis au gymnase dans le même état et dans la même disposition qu'au départ.

Pour le transport, 2 options s'offre à vous.

- **Option 1: La compétition est organisée par la ligue.**

La ligue prend en charge le déplacement aller/retour si la commune accueillant la manifestation n'a pas la possibilité d'effectuer le transport

- **Option 2: La compétition est organisée par votre structure**

La ligue ne prend pas en charge le déplacement aller/retour. Le transport sera au frais de la structure.

Si vous n'avez aucun moyen de transport, vous pourrez passer par la société CS+. La demande se fera par la ligue.

La réservation doit être faite au moins deux mois avant la date souhaitée.

Roland COTILLARD
Président de la ligue du Val de Marne de Judo

Yann BENOIT
Conseiller Technique Fédéral



FORMULAIRE PRÊT DE TAPIS

(A retourner à la ligue : judo94@orange.fr ou au CTF : yann_benoit@hotmail.fr)

CLUB DEMANDEUR :

.....

COMPETITION ORGANISEE PAR LA LIGUE : OUI NON

DATE DU PRÊT :

DATE DE RETRAIT : **HORAIRES :**

DATE DE RETOUR : **HORAIRES :**

QUANTITE DE TAPIS SOUHAITEE :

TAPIS VERTS :..... **TAPIS ROUGES :**..... **TAPIS BLEUS :**.....

NOM DE LA PERSONNE RESPONSABLE :

COORDONNEES DE LA PERSONNES RESPONSABLES :

TELEPHONE(S) :

MAIL :

TRANSPORT :

(Cocher la case de l'option choisie)

- Option 1 : La structure d'accueil a un moyen de transport
- Option 2 : La structure d'accueil n'a pas de moyen de transport

LIEU ET ADRESSE DE LIVRAISON :

.....
.....

CONTACT :

.....

ACCORD DE LA LIGUE :

ACCEPTE

REFUSER